
Après deux absences non justifiées du participant,
la Communauté de communes du Val de Sarthe se
verra dans **l'obligation d'annuler l'ensemble des**
inscriptions prévues pour les vacances

✂

La Communauté de communes décline toute
responsabilité en dehors des animations et des
transports prévus.

✂

En cas d'intempéries, pour les activités se déroulant
en extérieur la Communauté de communes se réserve
la possibilité de modifier le programme.

✂

Le transport et l'activité sont indissociables. Lorsqu'il
existe, le transport est obligatoire sauf pour les
participants habitant la commune accueillant les
activités.

✂

L'inscription est effective à la date prévue par la
Communauté de communes, après réception de
l'autorisation parentale et la participation financière.

✂

Le remboursement d'une activité n'est possible que
sur présentation d'un certificat médical et s'effectue
sous la forme d'un report d'activité (d'un même
montant) sur la période de vacances suivante.



**Charte de
l'animation jeunesse**

**Opération
Ticket sports et culture**

02.43.83.51.12
www.val-de-sarthe.fr

L'autorité parentale

L'autorité parentale (les parents, tuteurs,...) doit s'assurer de la présence de l'animateur en début d'activité avec ou sans transport.



Pendant le déroulement de l'activité, l'autorité parentale doit pouvoir être contactée à tout moment en cas de problème.



L'autorité parentale s'engage, dans la mesure où cela est prévisible, à prévenir la Communauté de communes en cas d'absence du jeune à l'activité.



Le participant

Le jeune s'engage à participer à l'ensemble de l'activité :

- l'installation de l'activité
- la pratique de l'activité
- le nettoyage et le rangement du matériel et du local



Lors des différentes activités proposées (sportives, manuelles, culturelles)

le jeune s'engage à respecter :

- l'équipe d'animation
- les autres jeunes
- le matériel mis à disposition
- les consignes de sécurité et d'utilisation du matériel
- les locaux et le mobilier mis à disposition



Le jeune peut faire part de ses attentes (activités,...) signaler des problèmes (relationnels,...) auprès de l'équipe d'animation et/ou de la coordinatrice du service animation jeunesse.

Partie à retourner à La Communauté de communes du Val de Sarthe

Charte de l'animation jeunesse – Opération Ticket Sports et Culture

Nous avons pris connaissance de la Charte de l'animation jeunesse – Opération Ticket Sports et Culture

L'autorité parentale

Nom

Prénom

le

signature

Le jeune

Nom

Prénom

le

signature